



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

ED/EFA/2009/ME/1  
Oslo, Décembre 2008  
Original: Anglais



Huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous

16-18 décembre 2008  
Oslo, Norvège

**DÉCLARATION D'OSLO**

## Huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous

16-18 décembre 2008

Oslo, Norvège

### DÉCLARATION D'OSLO

#### « AGIR ENSEMBLE »

1. Nous, Ministres, hauts responsables d'institutions multilatérales et bilatérales, hauts représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé, réunis à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO et du Ministre norvégien de l'environnement et du développement international, du 16 au 17 décembre 2008, à Oslo, pour la huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT), exprimons notre sincère gratitude au Gouvernement norvégien pour sa chaleureuse hospitalité.

2. Cette huitième réunion du Groupe de haut niveau se tient dans un contexte de ralentissement économique mondial accentué par une crise financière sans précédent depuis les années 1930. Il sera impératif de protéger et préserver les enfants, les jeunes et les adultes les plus pauvres dans le monde des pires effets de la crise, car ils en sont le moins responsables. Cette crise ne devrait pas servir de prétexte à une réduction des dépenses nationales et de l'aide internationale en faveur de l'éducation. Au contraire, un soutien durable à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, dont les objectifs de l'EPT et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), est plus indispensable encore qu'avant la crise.

#### **Réaffirmer l'importance majeure de l'éducation pour le développement**

3. Dans ce contexte, nous réaffirmons que l'éducation est un droit humain fondamental qu'il convient de respecter en tout temps. Elle est un des moyens les plus efficaces d'assurer une croissance et un redressement économiques durables et inclusifs, de lutter contre la pauvreté, la faim et le travail des enfants, d'améliorer la santé, les revenus et les conditions de vie et de promouvoir la paix, la démocratie et une prise de conscience des défis environnementaux. L'éducation procure aux individus les connaissances, les valeurs et les compétences dont ils ont besoin pour faire des choix et construire leur avenir. L'accès universel à une éducation de base de qualité et de meilleurs résultats d'apprentissage sont un levier puissant pour atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les OMD. Comme cela a été réaffirmé à la réunion de haut niveau sur la réalisation des OMD tenue en septembre 2008 au siège des Nations Unies, il est indispensable d'investir durablement dans l'éducation et la santé pour atteindre les OMD.

4. *Par conséquent, nous convenons de mieux planifier et coordonner l'action mondiale de plaidoyer en faveur des six objectifs de l'EPT. Nous chargeons les agences initiatrices de l'EPT et les partenaires intéressés de l'EPT de poursuivre l'élaboration d'un plan d'action commun de plaidoyer pour l'EPT et d'en présenter les premiers résultats à la prochaine réunion. À cette fin, nous réserverons le meilleur accueil et nous nous associerons à toutes les initiatives existantes, y compris l'alliance élargie de la « promotion 2015 ».*

5. Les stratégies éducatives doivent être intégrées dans des cadres d'action plus larges de développement national et de lutte contre la pauvreté. Le fait que la malnutrition infantile et la maladie demeurent des obstacles majeurs à l'accès à l'éducation et à la réussite scolaire des plus pauvres met en évidence la complexité des liens qui unissent éducation, santé et situation sociale, et souligne la nécessité de renforcer la coordination intersectorielle.

6. *En conséquence, nous demandons aux agences initiatrices de l'EPT de s'associer aux institutions des Nations Unies concernées telles que l'OMS et le PAM, ainsi qu'aux partenaires de l'EPT intéressés, afin de mieux coordonner les initiatives en matière d'éducation, de santé et de nutrition dans des programmes intégrés, en ciblant les jeunes enfants des communautés pauvres dans les pays en retard par rapport à l'EPT. Nous nous engageons à soutenir toute action qui serait menée à l'initiative d'un pays et serait soutenue par les partenaires du développement.*

### **Pour que l'équité soit une priorité dans l'éducation : l'importance de la gouvernance**

7. Depuis le Forum mondial sur l'éducation en 2000, de nombreux pays, dont certains parmi les plus pauvres, ont entrepris des actions courageuses et audacieuses, souvent soutenues par les partenaires du développement, pour améliorer l'accès à l'éducation. Cependant, au rythme actuel, 29 millions d'enfants n'auront toujours pas accès à l'école primaire en 2015. Nous adhérons à la conclusion de la Conférence internationale de l'éducation qui s'est tenue à Genève, en novembre 2008, selon laquelle une éducation inclusive de qualité est fondamentale pour le développement humain, social et économique. Les politiques doivent donc mettre l'accent sur la réduction des disparités fondées sur le genre, les ressources, le milieu (urbain/rural), et autres différences. Pour améliorer l'équité, les gouvernements et leurs partenaires doivent développer la prise en charge de la petite enfance et l'éducation de base, offrir des possibilités d'apprentissage abordables au niveau post-primaire et répondre aux besoins d'alphabetisation des adultes.

8. Les disparités de genre sont encore profondément enracinées dans de nombreux pays et touchent autant les filles que les garçons. Elles sont souvent amplifiées par la pauvreté et d'autres formes d'inégalité sociale. Les jeunes filles et les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la malnutrition, les risques sanitaires et les actes de violence, y compris le harcèlement sexuel. Les filles sont particulièrement défavorisées dans les pays en situation de fragilité et dans les situations d'urgence. Il faut prendre pour elles des mesures spéciales et promouvoir un environnement propice à l'apprentissage.

9. Il est impératif d'améliorer les résultats de l'apprentissage pour tous les élèves. Pour cela, il faut aider les gouvernements intéressés à élaborer des indicateurs, des instruments contextualisés et des critères de qualité pour assurer l'évaluation et le suivi, et à investir dans des contributions et des processus de qualité.

10. Les réformes de la gouvernance en faveur de la décentralisation, ainsi que l'introduction d'un choix et d'une concurrence élargis dans l'offre éducative, doivent s'accompagner de garanties adéquates contre d'éventuelles conséquences inévitables pour les pauvres et les exclus.

11. Les préoccupations en termes de capacité sont profondes dans les pays en situation de fragilité. Le développement des capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles y est d'une importance capitale pour renforcer des structures gouvernementales affaiblies et la légitimité de l'État. Les partenaires du développement devraient avoir recours à des mécanismes plus souples, rapides et innovants, tels que le « Fonds de transition pour l'éducation » de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA/EPT) dont la création est envisagée, afin de faire face aux situations à haut risque, conformément aux approches initiées par les pays.

12. *Nous demandons aux partenaires de l'EPT de soutenir les engagements nationaux en faveur de l'équité dans l'éducation, tant en termes d'accès et de fréquentation que de processus et de résultats de l'apprentissage, notamment en fixant des objectifs sexospécifiques et bien définis pour mesurer l'équité, et en élaborant des indicateurs et des instruments de suivi à cet effet. L'échange de connaissances et de données sur l'équité dans l'éducation devrait être favorisé par les partenaires de l'EPT, sous l'égide des agences initiatrices, pour assurer le renforcement des capacités et améliorer l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de politiques.*

### **Accroître le financement et cibler les groupes les plus défavorisés**

13. Dans une majorité de pays, des progrès ont pu être réalisés dans la voie de l'EPT depuis 2000 grâce à un effort louable pour accroître à la fois les fonds publics à l'échelon national et l'aide à l'éducation de base. Cependant, la stagnation récente des promesses d'aide et la réduction de la part du revenu national allouée à

l'éducation dans certains pays suscitent de sérieuses préoccupations. Le ralentissement économique mondial pourrait accentuer cette tendance. Si les partenaires du développement s'en tenaient simplement aux engagements déjà pris, cela se traduirait par une forte augmentation des fonds pour les pays en développement, ce qui limiterait en conséquence l'impact de la crise financière mondiale.

14. Les gouvernements et les partenaires du développement doivent accroître le financement des politiques et programmes qui promeuvent l'inclusion de tous les enfants et améliorent les résultats de l'apprentissage pour tous. À cette fin, la gratuité de l'enseignement primaire devrait être appliquée comme un droit fondamental. Conformément à l'appel du Programme d'action d'Accra pour l'efficacité de l'aide, les gouvernements nationaux et les partenaires du développement devraient allouer des fonds à l'éducation là où ils sont le plus nécessaires et faire en sorte qu'ils soient utilisés de façon plus efficace et efficiente. L'aide au développement devrait cibler les pays les plus en retard dans la réalisation des objectifs de l'EPT, et en particulier ceux qui sont en situation de fragilité ou qui ne reçoivent pas un soutien extérieur suffisant. En outre, dans ces pays, les fonds devraient parvenir aux groupes les plus défavorisés. En conséquence, nous prenons acte de la déclaration de la réunion de haut niveau sur le financement de l'éducation dans les zones touchées par des conflits, tenue à Doha (Qatar), en décembre 2008, dans laquelle il est demandé que la priorité soit accordée à l'éducation et à sa protection dans ces zones. Pour cibler les groupes qui en ont le plus besoin, il faudrait utiliser les mécanismes de financement existants et d'autres approches innovantes en s'appuyant sur la société civile et le secteur privé.

15. *Nous demandons d'urgence aux gouvernements d'allouer des ressources suffisantes à l'éducation (4 à 6 % du PNB/15 à 20 % des dépenses publiques), aux partenaires du développement d'accroître l'aide publique au développement conformément à la Déclaration de Doha, et à tous les partenaires de l'EPT d'investir en priorité dans l'éducation de base dans le cadre d'une approche équilibrée pour l'ensemble du secteur. En outre, nous demandons instamment aux partenaires du développement de tenir leurs engagements passés et d'assurer en temps utile des flux suffisants de ressources à travers différents mécanismes bilatéraux et multilatéraux dont les fonds-en-dépôt de l'IMOA, grâce auxquels ils viennent en aide aux pays les plus en difficulté par rapport à l'EPT. Dans les pays qui progressent dans la voie de l'EPT, nous invitons les gouvernements et les partenaires du développement à mieux cibler ceux qui sont encore exclus du système éducatif.*

### **Recruter, former, déployer et retenir les enseignants**

16. Sans un nombre suffisant d'enseignants, notamment d'enseignantes, professionnellement qualifiés, déployés aux bons endroits, bien rémunérés et motivés, soutenus de manière adéquate et maîtrisant les langues locales, on ne peut pas offrir aux enfants du monde une éducation de qualité.

17. À l'échelle mondiale, il faudra 18 millions d'instituteurs supplémentaires dans les sept prochaines années simplement pour réaliser l'éducation primaire universelle. Les gouvernements doivent concilier le besoin à court terme d'avoir des enseignants dans les salles de classe et l'objectif à long terme consistant à créer un corps enseignant professionnel de grande qualité. Répondre à la pénurie d'enseignants requiert des stratégies à long terme et des engagements fermes de la part des pays. Les politiques doivent prévoir des possibilités de perfectionnement professionnel, des conditions satisfaisantes d'emploi et d'enseignement, et une participation accrue des enseignants à la prise des décisions par le biais du dialogue social.

18. *Nous engageons les gouvernements, avec un soutien technique approprié, à évaluer leurs besoins à court et moyen terme en matière de recrutement, de déploiement, de formation et de rétention des enseignants. Nous demandons instamment aux partenaires du développement d'appuyer les efforts des pays dans ce domaine en travaillant avec les gouvernements, les instances régionales, la société civile et les associations d'enseignants, d'identifier les besoins et de satisfaire ceux qui ont été définis, et de prévoir le soutien nécessaire pour couvrir les coûts correspondants.*

19. *Nous approuvons la création d'une équipe spéciale sur les Enseignants pour l'EPT, alliance mondiale volontaire de partenaires de l'EPT conjuguant leurs efforts pour faire face à la pénurie d'enseignants. Nous invitons l'équipe spéciale à poursuivre l'élaboration des propositions contenues dans son Plan d'action, sur la base des principes de l'appropriation nationale, et à faire rapport à la prochaine réunion du Groupe de*

*haut niveau. À cette fin, elle étudiera les possibilités de coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud sur la question des enseignants, y compris la Déclaration de Bali des pays de l'E-9. Par ailleurs, l'équipe spéciale se concentrera sur les pays les plus en retard dans la réalisation des objectifs de l'EPT et ceux où la pénurie d'enseignants est la plus forte. Nous convenons de créer, avec l'appui des partenaires qui le souhaitent, un secrétariat chargé d'assister l'équipe spéciale.*

**Prochaine réunion**

20. Nous sommes heureux d'accepter l'offre du Gouvernement éthiopien et de la Commission de l'Union africaine d'accueillir la neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT qui se tiendra à Addis-Abeba, en février 2010.